



CENTRE SPORTIF DE MALLEY SA

[www.centre-sportif-malley.ch](http://www.centre-sportif-malley.ch)

[info@centre-sportif-malley.ch](mailto:info@centre-sportif-malley.ch)

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Pas de travail illégal la nuit, mais des mesures à mettre en place en faveur des conditions de travail et pour faire évoluer la gouvernance**

*Prilly, le 23 juin 2020* - Centre Sportif de Malley SA (CSM SA) est dispensé de demande d'autorisation pour le travail de nuit. Le Canton de Vaud l'a récemment confirmé, alors que cela avait été remis en question par le syndicat UNIA. Par ailleurs, le Conseil d'administration de CSM SA a pris plusieurs décisions en faveur des conditions de travail des employés à la suite d'un audit externe. La gouvernance sera aussi revue.

Le Service de l'emploi du Canton de Vaud, après consultation du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), a confirmé à fin mai 2020 que CSM SA est bien dispensé d'autorisation pour le travail de nuit, ce qu'avait mis en doute le syndicat UNIA. Selon l'ordonnance applicable relative à la Loi sur le travail, CSM SA bénéficie du régime dérogatoire en tant qu'installations de sport et de loisirs, ainsi que d'entreprise fournissant des services destinés à des manifestations. Par ailleurs, les majorations pour le travail de nuit effectué ont été intégralement payées aux collaborateurs.

#### **Conclusions de l'audit externe sur le climat de travail**

Confié à l'entreprise Vicario Consulting, l'audit externe neutre sur le climat de travail ordonné par le Conseil d'administration de CSM SA, et qui a impliqué l'audition de 28 personnes, n'a pas révélé de rupture de confiance ou de conflit entre la très grande majorité du personnel, la direction et le Conseil d'administration, ni de fautes graves du directeur ou du président du Conseil d'administration. Mais certains problèmes concernant notamment l'organisation et le management ont été relevés et seront traités. Malgré cela, c'est une ambiance de travail plutôt bonne qui a été dépeinte au printemps 2020 par les collaboratrices et collaborateurs de CSM SA qui ont été entendus.

En revanche, selon l'audit, la forte pression liée à l'ouverture impérative de la patinoire à l'automne 2019 malgré d'importants retards du chantier, puis à l'accueil des JOJ début 2020, a généré des tensions et influencé négativement le climat de travail. Dans ce cadre et à une occasion, des propos inadéquats du président de CSM SA ont pu être prononcés. Ce dernier l'a reconnu et le regrette. Pour sa part, le directeur constate que, faute de temps et de ressources, la réussite des événements prévus de longue date a malheureusement dû prévaloir sur la mise en place d'une organisation efficiente et d'une politique d'accompagnement au changement, ce qu'il regrette également.

Lors d'une séance avec l'ensemble du personnel au travail ce 23 juin, le Conseil d'administration de CSM SA a réitéré ses remerciements aux collaboratrices et collaborateurs pour les nombreux efforts accomplis et leur a témoigné sa reconnaissance pour avoir assumé avec dynamisme une charge de travail très importante durant cette période. Une prime spéciale JOJ a été octroyée en janvier pour en tenir compte.

#### **Mesures pour l'amélioration des conditions de travail**

Afin d'aller de l'avant, le Conseil d'administration de CSM SA a décidé de retenir plusieurs recommandations d'amélioration des conditions de travail proposées par l'audit, également dans la perspective du doublement prévu des effectifs d'ici à la mise en exploitation complète de la Vaudoise aréna.

Le Conseil d'administration de CSM SA a ainsi pris notamment les décisions suivantes :

- La révision du règlement du personnel, déjà entamée à l'automne 2019 par la direction en collaboration avec le personnel, sera accélérée avec l'objectif d'une entrée en vigueur dès 2021 pour des conditions de travail analogues à celles des actionnaires principaux de CSM SA (Lausanne, Prilly, Renens) ;

- La création d'une commission du personnel est encouragée par le Conseil d'administration ;
- Un poste de spécialiste en ressources humaines sera prochainement mis au concours ;
- En cas de problème, les collaboratrices et collaborateurs de CSM SA pourront bénéficier de prestations de médiation et de soutien auprès d'un organisme externe de prévention et gestion des conflits ;
- Le planning de la fin des travaux sera revu pour prendre en compte les retards dus notamment à la pandémie et éviter toute nouvelle surcharge des collaboratrices et collaborateurs de CSM SA.

### **Evolution de la gouvernance**

Le Conseil d'administration de CSM SA a également décidé de tenir compte des remarques du rapport d'audit dans le domaine de la gouvernance et du management. A brève échéance :

- Une nouvelle répartition des tâches et responsabilités entre la direction et le Conseil d'administration sera effectuée et l'organisation du Conseil d'administration revue ;
- Les charges du Président du Conseil d'administration seront allégées de certains volets opérationnels, notamment ceux liés à la gestion du personnel, qui dépendront désormais du Vice-président.

« Depuis le début du projet, nous avons la chance de pouvoir compter sur l'engagement bénévole et total de Jean-Jacques Schilt en faveur de la réalisation de cette magnifique infrastructure pour la population de toute la région lausannoise, explique Alain Gillièron, Vice-président de CSM SA. Mais maintenant que la phase d'exploitation a commencé et que le gros des travaux est derrière nous, nous devons adapter notre façon de fonctionner et laisser pleinement la gestion opérationnelle à l'équipe en place, dont le renforcement va se poursuivre. En tant que Conseil d'administration, il s'agit aussi de pouvoir dorénavant nous concentrer sur la bonne conduite stratégique et financière de CSM SA, afin de mettre en place une structure capable de remplir ses engagements à tous points de vue pour le futur, en particulier vis-à-vis des communes qui constituent nos actionnaires principaux. Des conditions de travail de qualité en font évidemment aussi partie. Enfin, il y a lieu de mentionner également l'investissement total et de qualité du Directeur, Christophe Huybrechts, qui a pris ses fonctions il y a une année dans une période des plus instable et compliquée. Comme pour le Président, le Conseil d'administration lui conserve toute sa confiance ».

### **Dialogue difficile avec UNIA-VAUD**

Le Conseil d'administration de CSM SA tient enfin à dénoncer avec fermeté les affirmations mensongères ou dénigrantes du syndicat UNIA contenues dans son dernier communiqué de presse du 10 juin 2020 (supprimé de son site web depuis) et proférées dans plusieurs médias.

UNIA Vaud représente seulement 5 salariées et salariés de CSM SA. Pour la bonne compréhension des faits, CSM SA avait encore formellement proposé par courrier recommandé la semaine avant la publication du communiqué de presse d'UNIA plusieurs dates de rencontre, sans réponse ni même accusé de réception. En aucune façon, il ne peut donc être considéré que CSM SA a rompu le dialogue avec UNIA, contrairement à ce qui a été affirmé.

### **Renseignements complémentaires :**

Alain Gillièron, Vice-président du Conseil d'administration de CSM SA : 079 347 53 12